

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE EN AMÉNAGEMENT

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC des Pays-d'en-Haut convie la population, à cinq assemblées publiques sur le Projet d'Énoncé de vision stratégique (ci-après, Projet d'Énoncé), lesquelles ont été fixées lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du 12 décembre 2023 :

- Le **3 FÉVRIER 2024** à 10h sous forme de consultation virtuelle;
- Le **6 FÉVRIER 2024** à 19h à la Mairie de Saint-Sauveur située au 1, place de la Mairie à Saint-Sauveur;
- Le **15 FÉVRIER 2024** à 19h00 au Chalet Bellevue situé au 27, rue Bellevue, à Morin-Heights;
- Le **21 FÉVRIER 2024** à 19h à la Salle Rousseau Vermette à la Place des Citoyens située au 999; Boul. de Sainte-Adèle à Sainte-Adèle;
- Le **23 FÉVRIER 2024** à 14h à l'Hôtel de Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson situé au 88, chemin Masson à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Mise en contexte :

La MRC veut réviser son Schéma d'aménagement du territoire (ci-après, Schéma).

L'Énoncé de vision stratégique constitue la première étape du processus de révision du Schéma. Il permet de faire le point sur la situation existante de son territoire, sous l'angle des différentes facettes du développement durable et d'élaborer la vision de ce que la MRC souhaite devenir dans un horizon futur.

Pour arriver à un Énoncé de vision stratégique, le conseil de la MRC doit d'abord adopter un Projet d'Énoncé de vision stratégique, ce qui a été fait le 10 octobre 2023. Ensuite, la MRC doit consulter la population afin d'ultimement adopter l'Énoncé de vision stratégique.

Résumé

L'Énoncé de Vision permet d'établir les enjeux en matière d'aménagement du territoire sur lesquels nous souhaitons travailler régionalement, sur un horizon de 10 à 15 ans. Cet Énoncé de vision servira ainsi d'assise à l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement du territoire et orientera également les autres documents afférents à la planification territoriale.

Consulter

Une copie du Projet d'Énoncé de vision stratégique peut être consultée au bureau de la MRC sis au 1014, rue Valiquette, à Sainte-Adèle, sur le site internet à l'adresse suivante : <https://lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/amenagement-du-territoire/vision/>, de même qu'aux bureaux des dix municipalités du territoire.

Donné à Sainte-Adèle, le 20 décembre 2023.



Philippe Leclerc

Directeur général et greffier-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant l'assemblée publique de consultation, à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la municipalité, conformément au règlement 485-2020

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 décembre 2023.

